# COMMUNIQUÉ
# PORT DU MASQUE SUR LA VELOROUTE DE SAINT VALERY SUR SOMME A HAM :

**La Délégation Régionale de l'Association Française des Voies Vertes et Véloroutes demande à la Préfète de revoir sa décision**

**Senlis, le 17 aout 2020**

L'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise (AU5V) est délégation régionale de l'Association Française des Voies Vertes et Véloroutes (AF3V). Elle demande à la préfète de revoir sa décision d'imposer le port du masque sur la véloroute de Saint Valery sur Somme à Ham.

**Nous regrettons la décision d'imposer le port du masque sur cette véloroute**. Alors qu'un nouveau pic de pollution vient d'être annoncé, cette décision risque de décourager les usagers du vélo. **L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déconseille le port du masque lors de la pratique d'une activité physique** : le masque s'humidifie bien plus rapidement, ce qui renforce la gêne à la respiration d'une part, et favorise le développement de micro-organismes d'autre part. Même si une balade à vélo le long des berges est souvent réalisée dans un cadre familial et récréatif non sportif cela reste une activité physique.

Nous ne comprenons pas cette décision alors qu'à Paris dans les lieux où le port du masque est obligatoire, les cyclistes en sont dispensés. Et, malgré le succès de cette magnifique véloroute, la fréquentation n'a rien de comparable avec les lieux touristiques de la capitale. Se déplacer à vélo est un geste barrière, il permet une distanciation physique. **Aussi, dans un courrier adressé à la préfète, l'association demande d'exclure les cyclistes de cette mesure.**

Thierry Roch
Président de l'AU5V
contact@au5v.fr
06 29 43 71 31

au5v - Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise
30 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis - Tel. 03.44.60.11.63 - contact@au5v.fr – www.au5v.fr